

## RÉSULTATS DASSAULT AVIATION DONNÉES CONSOLIDÉES

	2024	2023
	<b>10 869 M€</b>	<b>8 253 M€</b>
Prises de commandes	30 Rafale Export	60 Rafale <i>dont 42 France et 18 Export</i>
	26 Falcon	23 Falcon
	<b>6 230 M€</b>	<b>4 801 M€</b>
Chiffre d'affaires ajusté (*)	21 Rafale <i>dont 14 France et 7 Export</i>	13 Rafale <i>dont 11 France et 2 Export</i>
	31 Falcon	26 Falcon
	<b>43 224 M€</b>	<b>38 508 M€</b>
Carnet de commandes <i>au 31 décembre</i>	220 Rafale <i>dont 164 Export et 56 France</i>	211 Rafale <i>dont 141 Export et 70 France</i>
	79 Falcon	84 Falcon
Résultat opérationnel ajusté (*)	<b>519 M€</b>	<b>349 M€</b>
Marge opérationnelle ajustée	8,3% du chiffre d'affaires	7,3% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement autofinancés	<b>437 M€</b> 7,0% du chiffre d'affaires	<b>483 M€</b> 10,1% du chiffre d'affaires
Résultat net ajusté (*)	<b>1 056 M€</b>	<b>886 M€</b>
Marge nette ajustée	17,0% du chiffre d'affaires	18,5% du chiffre d'affaires
Résultat par action	13,46 € / action	10,95 € / action
Trésorerie disponible <i>au 31 décembre</i>	<b>8 434 M€</b>	<b>7 294 M€</b>
Dividendes	<b>370 M€</b> 4,72 € / action	<b>266 M€</b> 3,37 € / action
Participation et intéressement y.c. forfait social de 20%	<b>245 M€</b>	<b>170 M€</b>
Effectif inscrit au 31 décembre	14 589	13 533

*N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).*

### **Principaux agrégats en normes IFRS** (cf. tableau de passage ci-après)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	6 240 M€	4 805 M€
(*) Résultat opérationnel consolidé	527 M€	349 M€
(*) Résultat net consolidé	924 M€	693 M€

**Saint-Cloud, le 5 mars 2025** - Le Conseil d'administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2024. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

**« Porté par le succès commercial du Rafale, avec notamment 30 Rafale Export commandés en 2024, le carnet de commandes de Dassault Aviation continue de progresser. Il s'établit à un nouveau record de 43,2 milliards d'euros au 31 décembre 2024, comprenant 299 avions (164 Rafale Export, 56 Rafale France et 79 Falcon). Depuis le début du programme Rafale, ce sont au total 507 Rafale qui ont été commandés : 273 Rafale Export et 234 Rafale France.**

**Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 6,2 milliards d'euros, pour une prévision de la classe 6 milliards d'euros. 21 Rafale (14 France et 7 Export) et 31 Falcon ont été livrés. Le résultat opérationnel ajusté s'établit à 519 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 8,3%. Le résultat net ajusté record s'établit à 1,1 milliard d'euros, soit une marge nette de 17,0%.**

En 2024, le contexte international est toujours marqué par la guerre aux portes de l'Europe et les tensions internationales. L'inflation de l'année 2024 confirme la baisse amorcée en 2023. En France, la situation nationale est impactée par l'instabilité politique avec quatre gouvernements différents en 2024, ce qui pèse sur les acteurs économiques du pays ; les hausses des prélèvements obligatoires votés début 2025 impacteront les résultats des sociétés. L'arrivée du nouveau Président des États-Unis va impacter la politique économique et de défense en Europe.

Dassault Aviation poursuit la montée en cadence de la production Rafale dans un contexte de persistance des problèmes de la supply chain externe et interne. Ces difficultés de supply chain entraînent des plans de rattrapage. Face à ces perturbations, Dassault Aviation agit notamment au travers :

- du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales),
- de sa participation aux fonds d'investissement dédiés au soutien de la *supply chain* aéronautique française,
- du soutien aux fournisseurs en difficulté et de la recherche d'alternatives le cas échéant,
- de la surveillance interne à Dassault Aviation afin d'anticiper les risques de nouvelles défaillances de fournisseurs.

Dans ce contexte, l'année 2024 a été marquée par :

- la poursuite de la réussite du Rafale avec 30 Rafale Export commandés par deux nouveaux clients : l'Indonésie avec 18 Rafale portant le total commandé à 42, et la Serbie avec 12 Rafale. La Serbie est le 8<sup>ème</sup> client export du Rafale et 3<sup>ème</sup> pays européen export,
- la livraison de 21 Rafale pour un objectif de 20 dont 14 à la France et 7 à l'Export (les 24 Rafale grecs ont tous été livrés). 13 Rafale avaient été livrés en 2023,
- la commande de 26 Falcon en 2024, contre 23 en 2023,
- la livraison de 31 Falcon, dont les premiers Falcon 6X, pour un objectif de 35. 26 Falcon avaient été livrés en 2023,
- l'annonce par le ministre des Armées du lancement du développement du drone de combat qui accompagnera le standard F5 du Rafale (post-2030). Ce drone sera complémentaire du Rafale et adapté au combat collaboratif. Il bénéficiera des acquis du programme nEUROn.

Concernant les développements, la poursuite des travaux :

- d'exécution du contrat de développement du standard F4,
- de développement du Falcon 10X, avec les premières livraisons prévues fin 2027,
- de la phase 1B du démonstrateur du NGF (*New Generation Fighter*) dans le cadre du SCAF,
- de développement des avions de missions Avsimar et Archange.

Concernant le soutien :

- le maintien de l'excellence du soutien pour le Rafale France et Export dans un contexte de croissance d'activité,
- le renforcement de notre réseau de centres de maintenance Falcon avec la mise en service d'un centre de maintenance à Kuala Lumpur, en Malaisie, et la poursuite de la construction d'une station-service à Melbourne en Floride.

Concernant les investissements industriels, la poursuite de la modernisation des infrastructures, en particulier pour accueillir les premiers Falcon 10X et assurer la montée en cadence du Rafale.

Concernant l'engagement de Dassault Aviation pour l'environnement et la décarbonation de ses Falcon avec :

- des résultats significatifs pour le plan de sobriété de la Société Mère lancé fin 2022,
- la progression du plan SAF (*Sustainable Aviation Fuel*), avec 752 vols internes effectués en 2024 avec des mélanges ~30% SAF, et le support technique de nos clients et opérateurs qui s'engagent dans cette voie,
- une démarche d'essais en conditions réelles à l'aéroport de Paris-Le Bourget de solutions de décarbonation pour toutes les phases sol dans le cadre d'un protocole de 5 ans signé en 2024 avec le groupe ADP.

Alors que des moyens financiers sont engagés dans le cadre de la décarbonation, la hausse de la taxe sur les billets d'avion retenue dans la loi de finances pénalise l'aviation d'affaires en France.

Dans le domaine social, l'effort de recrutement est important avec l'embauche de près de 2 400 personnes. 30% des effectifs ont été renouvelés en 3 ans, accompagné par un dispositif d'intégration robuste. Dassault Aviation, fidèle aux héritages de Marcel et Serge Dassault, porte le partage de la valeur au cœur de son ADN, et conserve un modèle social attractif. Au titre des résultats 2024, les salariés des sociétés françaises de Dassault Aviation ont bénéficié d'une participation et intéressement s'élevant à 245 millions d'euros, y compris forfait social, à comparer à une participation légale de 51 millions d'euros, y compris forfait social.

Les nouvelles obligations de reporting extra financier (CSRD : *Corporate Sustainability Reporting Directive*), portant sur les thèmes Environnement, Social et Gouvernance (ESG), imposent des informations très détaillées des impacts de l'activité de Dassault Aviation sur les enjeux de durabilité, ainsi que la manière dont ces enjeux impacteraient Dassault Aviation. Notre état de durabilité est publié au chapitre 4 du Rapport de gestion.

Les objectifs 2025 sont :

- livrer les avions Rafale et Falcon conformément à notre planification,
- respecter la tenue des délais et des coûts des développements militaires et Falcon,
- préparer le futur du Rafale avec son drone de combat accompagnant le standard F5, et l'après Rafale avec le NGF,
- soutien et disponibilité de nos avions : maintenir le niveau de satisfaction de nos clients militaires et retrouver une place de leader dans les classements du support de l'aviation d'affaires,
- poursuivre les prospections à l'Export du Rafale et les ventes de nos Falcon,
- accélérer le *Make in India*,
- poursuivre nos efforts de recrutement, l'intégration des nouveaux embauchés et nos actions visant à réduire nos impacts environnementaux.

La prévision pour 2025 est un chiffre d'affaires en hausse par rapport à celui de 2024 classe 6,5 milliards d'euros, dont la livraison de 40 Falcon et 25 Rafale. »

*Cette guidance pour 2025 exclut tout impact de la mise en place potentielle de nouveaux droits de douane aux États-Unis et des contre-mesures européennes éventuelles.*

*Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation*

## 1. PRISES DE COMMANDES CONSOLIDÉES

Les prises de commandes consolidées 2024 sont de **10 869 millions d'euros** contre 8 253 millions d'euros en 2023. La part des prises de commandes à l'**Export** est de **90%**.

Leur évolution est la suivante, en millions d'euros :

	2024	2023	2022
<b>Défense</b>	<b>8 309</b>	6 524	17 510
<i>Défense Export</i>	7 294	3 583	15 657
<i>Défense France</i>	1 015	2 941	1 853
<b>Falcon</b>	<b>2 560</b>	1 729	3 444
<b>Total prises de commandes consolidées</b>	<b>10 869</b>	8 253	20 954
% Export	<b>90%</b>	64%	90%

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.

### Programmes Défense

Les **prises de commandes Défense** 2024 s'élèvent à **8 309 millions d'euros** contre 6 524 millions d'euros en 2023.

La **part Défense Export** s'élève à **7 294 millions d'euros** en 2024 contre 3 583 millions d'euros en 2023. En 2024, 30 Rafale ont été commandés (18 par l'Indonésie, 12 par la Serbie) contre 18 Rafale commandés par l'Indonésie en 2023.

La **part Défense France** s'établit à **1 015 millions d'euros** en 2024 contre 2 941 millions d'euros en 2023. Cette diminution s'explique notamment par les 42 Rafale de la 5<sup>ème</sup> Tranche commandés en 2023.

### Programmes Falcon

En 2024, **26 commandes de Falcon** ont été enregistrées, contre 23 en 2023. Les prises de commandes représentent **2 560 millions d'euros** contre 1 729 millions d'euros en 2023. Cette augmentation s'explique notamment par le nombre d'avions commandés et un mix produit favorable.

## 2. CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires ajusté consolidé 2024 est de **6 230 millions d'euros**, pour une prévision de la classe 6 milliards d'euros, contre 4 801 millions d'euros en 2023. La part du chiffre d'affaires à l'**Export** est de **68%**.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en millions d'euros :

	2024	2023	2022
<b>Défense</b>	<b>3 965</b>	2 980	4 825
<i>Défense Export</i>	2 016	1 512	3 616
<i>Défense France</i>	1 949	1 468	1 209
<b>Falcon</b>	<b>2 265</b>	1 821	2 104
<b>Total chiffre d'affaires ajusté consolidé</b>	<b>6 230</b>	4 801	6 929
% Export	<b>68%</b>	68%	82%

### Programmes Défense

**21 Rafale (14 France et 7 Export)** ont été livrés en 2024, pour une prévision de 20 livraisons. 13 Rafale (11 France et 2 Export) avaient été livrés en 2023.

Le **chiffre d'affaires Défense** 2024 s'élève à **3 965 millions d'euros** contre 2 980 millions d'euros en 2023.

La **part Défense Export** s'élève à **2 016 millions d'euros** contre 1 512 millions d'euros en 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la livraison de 7 Rafale Export alors qu'en 2023, 2 Rafale Export avaient été livrés.

La **part Défense France** s'élève à **1 949 millions d'euros** contre 1 468 millions d'euros en 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la livraison de 14 Rafale contre 11 Rafale en 2023 et par une facturation plus importante de travaux de développement.

### Programmes Falcon

**31 Falcon ont été livrés** en 2024, pour une prévision de 35, contre 26 livraisons en 2023.

Le **chiffre d'affaires Falcon** 2024 s'élève à **2 265 millions d'euros** contre 1 821 millions d'euros en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par le nombre de Falcon livrés (31 vs 26).

\*\*\*\*

Le book-to-bill ratio Dassault Aviation (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de **1,74x** pour l'année 2024.

### 3. CARNET DE COMMANDES CONSOLIDÉ

Le carnet de commandes consolidé au 31 décembre 2024 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **43 224 millions d'euros** contre 38 508 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit, en millions d'euros :

Au 31 décembre	2024	2023	2022
<b>Défense</b>	<b>38 207</b>	33 862	30 318
<i>Défense Export</i>	29 265	23 986	21 915
<i>Défense France</i>	8 942	9 876	8 403
<b>Falcon</b>	<b>5 017</b>	4 646	4 690
<b>Total carnet de commandes consolidé</b>	<b>43 224</b>	38 508	35 008
% Export	<b>76%</b>	71%	72%

Le carnet de commandes au 31 décembre 2024 est composé comme suit :

- **Défense Export : 29 265 millions d'euros** contre 23 986 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce montant comprend principalement 164 Rafale contre 141 Rafale dans le carnet Défense Export du 31 décembre 2023,
- **Défense France : 8 942 millions d'euros** contre 9 876 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce montant comprend en particulier 56 Rafale (vs. 70 à fin décembre 2023), les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (Ocean), Alpha Jet (Alphacare), le standard F4 du Rafale et la commande de la phase 1B du démonstrateur du SCAF.
- **Falcon** (y compris les avions de missions Albatros et Archange) : **5 017 millions d'euros** vs 4 646 millions d'euros au 31 décembre 2023. Il comprend notamment 79 Falcon contre 84 à fin décembre 2023.

Le carnet de commandes fait l'objet d'informations complémentaires à la note 24 de l'annexe des comptes consolidés.

### 4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS

#### Résultat opérationnel consolidé ajusté

Le **résultat opérationnel consolidé ajusté** 2024 est de **519 millions d'euros** contre 349 millions d'euros en 2023.

Les frais de recherche et développement, portant notamment sur le Falcon 10X, s'établissent à 437 millions d'euros en 2024.

La **marge opérationnelle consolidée ajustée** s'établit à **8,3%** contre 7,3% en 2023, en hausse de 1,0 point.

Le taux de couverture de change est de **1,14 \$/€** en 2024 contre 1,20 \$/€ en 2023.

### Résultat financier consolidé ajusté

Le **résultat financier consolidé ajusté** 2024 est de **208 millions d'euros** contre 210 millions d'euros en 2023, la hausse des produits financiers ayant été plus que compensée par une augmentation de la composante de financement.

### Résultat net consolidé ajusté

Le **résultat net consolidé ajusté** 2024 est de **1 056 millions d'euros** contre 886 millions d'euros en 2023, en hausse de 19,2%. La contribution de Thales dans le résultat net de Dassault Aviation est de 507 millions d'euros contre 453 millions d'euros en 2023.

La **marge nette consolidée ajustée** s'établit ainsi à **17,0%** en 2024 contre 18,5% en 2023. Cette baisse s'explique essentiellement par un poids moins important du résultat financier et de la contribution de Thales.

Le **résultat net consolidé ajusté par action** 2024 s'établit à **13,46 €** contre 10,95 € en 2023.

## 5. RÉSULTATS CONSOLIDÉS – EN DONNÉES IFRS

### Résultat opérationnel consolidé (IFRS)

Le **résultat opérationnel consolidé** 2024 est de **527 millions d'euros** contre 349 millions d'euros en 2023.

Les frais de recherche et développement s'établissent à 437 millions d'euros en 2024.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **8,4%** contre 7,3% en 2023.

### Résultat financier consolidé (IFRS)

Le **résultat financier consolidé** 2024 est de **200 millions d'euros** contre 212 millions d'euros en 2023, la hausse des produits financiers ayant été plus que compensée par une augmentation de la composante de financement.

### Résultat net consolidé (IFRS)

Le **résultat net consolidé** 2024 est de **924 millions d'euros** contre 693 millions d'euros en 2023. La contribution de Thales dans le résultat net de Dassault Aviation est de 375 millions d'euros contre 259 millions d'euros en 2023.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **14,8%** en 2024 contre 14,4% en 2023.

Le **résultat net consolidé par action** 2024 s'établit à **11,78 €** contre 8,57 € en 2023.

## **6. TRÉSORERIE DISPONIBLE**

Dassault Aviation utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose Dassault Aviation, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9 des comptes consolidés au 31 décembre 2024).

La **trésorerie disponible** de Dassault Aviation s'élève à **8 434 millions d'euros**, contre 7 294 millions d'euros au 31 décembre 2023. L'augmentation de la trésorerie résulte essentiellement des acomptes perçus au titre des contrats Rafale Export.

## **7. BILAN CONSOLIDÉ**

Le total des capitaux propres s'établit à 6 332 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 5 742 millions d'euros au 31 décembre 2023 sous l'effet des résultats de la période.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 238 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 262 millions d'euros au 31 décembre 2023. Les emprunts et dettes financières comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 52 millions d'euros et les dettes de location pour 186 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 1 466 millions d'euros pour s'établir à 6 724 millions d'euros au 31 décembre 2024, contre 5 258 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette augmentation s'explique par essentiellement l'exécution des contrats militaires en carnet et par la montée en puissance du Falcon 6X.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 2 561 millions d'euros au 31 décembre 2024 en raison notamment des acomptes perçus au titre des contrats Rafale Export.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -100 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 29 millions d'euros au 31 décembre 2023, la conséquence de la variation du cours \$/€ entre le 31 décembre 2023 (1,105 \$/€) et le 31 décembre 2024 (1,039 \$/€).

## **8. DIVIDENDES**

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution, en 2025, d'un dividende de **4,72 €/action** correspondant à un montant de **370 millions d'euros**, soit un payout de 35%. Le Conseil d'administration du 4 mars 2025 a décidé d'annuler 198 527 actions autodétenues. Le montant total du dividende est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2024 diminué de ces actions annulées.

Les dividendes par action au titre des cinq dernières années sont rappelés dans la note 32 de l'annexe des comptes annuels de la Société Mère.

À noter que dans le cadre du partage de la valeur, la participation et l'intéressement (y compris forfait social), des sociétés françaises de Dassault Aviation représentent en moyenne 35% du résultat net 2023 et 2024 de ces sociétés.

*Cet avis financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le rapport de gestion de la Société.*

**CONTACTS :****Communication institutionnelle**

Stéphane Fort +33 (0)1 47 11 86 90 - [stephane.fort@dassault-aviation.com](mailto:stephane.fort@dassault-aviation.com)

Mathieu Durand +33 (0)1 47 11 85 88 - [mathieu.durand@dassault-aviation.com](mailto:mathieu.durand@dassault-aviation.com)

**Communication financière**

Louis Proisy +33 (0)1 47 11 59 51 - [louis.proisy@dassault-aviation.com](mailto:louis.proisy@dassault-aviation.com)

## ANNEXE

### 1. DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Pour refléter les performances économiques réelles consolidées et permettre leur suivi et leur comparabilité, Dassault Aviation présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA » (*Purchase Price Allocation*),
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Dassault Aviation présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants,
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes.

Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport annuel.

## 2. IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence en 2024 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2024	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2024
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	6 239 708	- 9 941	0			6 229 767
Résultat opérationnel	527 155	-9 941	0	2 122		519 336
Résultat financier	199 881	9 941	-1 872			207 950
Résultat des sociétés mises en équivalence	382 917			3 956	128 149	515 022
Impôts sur les résultats	-186 129		483	-411		-186 057
<b>Résultat net</b>	<b>923 824</b>	<b>0</b>	<b>-1 389</b>	<b>5 667</b>	<b>128 149</b>	<b>1 056 251</b>
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la Société Mère	923 824	0	- 1 389	5 667	128 149	1 056 251
Résultat net par action (en euros)	11,78					13,46

L'incidence en 2023 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2023	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2023
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	4 804 891	-4 225	0			4 800 666
Résultat opérationnel	349 477	-4 225	0	3 908		349 160
Résultat financier	211 645	4 225	- 5 793			210 077
Résultat des sociétés mises en équivalence	266 540			3 228	190 694	460 462
Impôts sur les résultats	-134 264		1 496	-636		-133 404
<b>Résultat net</b>	<b>693 398</b>	<b>0</b>	<b>- 4 297</b>	<b>6 500</b>	<b>190 694</b>	<b>886 295</b>
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la Société Mère	693 398	0	- 4 297	6 500	190 694	886 295
Résultat net par action (en euros)	8,57					10,95